

MANUFACTURING

Support de formation

Formation Saisie Atelier Manufacturing PMI 16 Temps réel – Code barre

En vertu de l'article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle sont autorisées :

« Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ». Par conséquent, conformément aux dispositions de l'article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle : « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. ». Le non-respect de ces dispositions entrainera l'application des sanctions prévues aux articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.





Informations complémentaires	
Responsable validation	Cegid Université
Catégorie du document	Consultable
Nom du fichier Éditeur	Stage Saisie Atelier CEGID Group

Tableau des versions		
Version	Date	Nature de la modification
1.0.0	Septembre 2010	Rédaction initiale
1.1.0	Novembre 2016	Mise à jour





Table des matières

		1
Informat	itions support	
Somn	maire	
1. In	ntroduction	
1.1	Symboles utilisés dans ce support	
1.2	Livrables	
1.3	Objectif du stage	
1.4	Accès	4
2. La	a saisie des salariés	6
2.1	Principe :	6
2.2	La saisie des salariés :	
3. Le	es codes horaires	
3.1	Principe :	
3.2	La saisie des codes horaires :	
-		_
4. La	a pointeuse	
4.1	Principe :	
4.2	Paramétrages :	
4.3	Ecran de pointage :	
4.4	La fenêtre de grille de pointage:	
4.5	Générateur d'états :	
5. Sa	aisie travaux atelier	
5.1	Matériel nécessaire :	
5.2	Paramètres :	
5.3	Utilisation :	
5.4	Fonctionnalités :	
5.5	Principe :	
5.6	Choix de la transaction et son traitement :	
5.7	Imputation des temps :	
5.8	Analyse des temps salariés :	
5.9	Générateur d'état :	
5.10	Les fichiers :	35





1.1 Symboles utilisés dans ce support

A Noter – Remarque importante sur laquelle l'attention du stagiaire est particulièrement demandée.

Exemple – Exemple d'utilisation

1.2 Livrables

Ce document est le support remis aux stagiaires participant à la formation :

NOXXXXXXXX

1.3 Objectif du stage

A l'issue de la session, le stagiaire sera en mesure de gérer:

- la saisie des salariés
- la saisie des codes horaires
- la gestion des pointages et l'édition des grilles
- la saisie des travaux en temps réel par codes-barres
- l'analyse des temps salariés
- l'exploitation des données atelier via le générateur d'état

1.4 Accès

• L'intégration de la gestion atelier dans Cegid Manufacturing PMI se fera au travers d'un menu particulier « Temps réel » inclus dans le module de production

Il est possible de mettre à la disposition des utilisateurs uniquement ce menu Atelier temps réel sans laisser d'accès aux autres programmes de Manufacturing PMI.







2.1 Principe :

L'utilisateur doit avant tout définir les différents salariés de l'entreprise ainsi que toutes les caractéristiques qui leur sont propres (code horaire, code Equipe, etc...).

2.2 La saisie des salariés :

Edition Précédent Suivent Autricule Matricule Code Nom Précédent Suivent Abrégé Matricule Code Nom Précédent Suivent Abrégé Abrégé Code Nom Précédent Suivent Rue 1 Sudati Rue 2 Code Pays FR Pays FR Subation Obéfinition du Code dualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travauxation Définition du code Equipe Subati Code lipication	A 🖻 🖗 🙆	—999 - Lyon VAISE - Fiches Matricules—— 🛛 🗆 🗕		
Précédent Norm Précédent Surget Norm FRANCIS Code Code Code Code Code Code Pays FR Pays	Edition	✓ ★ 0		
Matricule Edition Abrégé Code 250001 Matricule Code 250001 Matricule Code 250001 Matricule Code Compétences Nom FRANCIS CABREL Rue 1 52 QUAI PAUL SEDAILLAN Rue 2 Code Postal Code Postal 69009 Ville IYON Code Pays FR Pays FRANCE Téléphone 6412345678 Code Availification V V FRANCE Téléphone 6412345678 Code Qualification V Voide Equipe Statut Code Availification V Code horaire Isoezone Définition du Code qualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier. Définition du S=Susper S=Susper	Précédent Suivant Ajo	uter Modifier Supprimer Liste (F3) Dupliquer Doc.		
Code 250001 Abrégé CATREE Matricule Codes Compétences Nom FRANCIS CABREL Rue 1 52 QUAI PAUL SEDAILLAN Rue 2		Matricule Edition	_	
Matricule Codes Compétences Nom FRANCIS CABREL Rue 1 52 QUAI PAUL SEDAILLAN Rue 2	🚨 Code 250001	Abrégé CABREL		
Matricule Codes Compétences Nom FRANCIS CABREL Rue 1 52 QUAI PAUL SEDAILLAN Rue 2				
Nom FRANCIS CABREL Rue 1 52 QUAI PAUL SEDAILLAN Rue 2	Matricule Codes	Compétences		
Rue 1 52 QUAI PAUL SEDAILLAN Rue 2 Code Postal 69009 Ville YON Code Pays FR Pays FRANCE Téléphone 0412345678 Code Horaire A Code Qualification V Frei le 15/09/2016 Modifié le 15/09/2016 Définition du code horaire du salarié Code qualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier.	Nom	FRANCIS CABREL		
Rue 2 Code Postal 69009 Vile YON Code Pays FR Pays FRANCE Téléphone 0412345678 Image: Code Horaire A Equipe Estatut Code Qualification V Image: Statut Image: Sta	Rue 1	52 QUAI PAUL SEDAILLAN		
Code Postal 69009 VIIIe YON Code Pays FR Pays FRANCE Téléphone 0412345678 Odtation Odtation Code Horaire A Equipe E statut Odtation Code Code Idraire A Equipe E statut Odtation Code Addition V Odtation Odtation Odtation Code Addition V Oddation Oddation Oddation Code horaire du salarié Code qualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier. Définition du code Equipe S=Susper	Rue 2			
Code Pays FR Pays FRANCE Téléphone 0412345678 0412345678 Code Horaire A Equipe E Code Horaire A Equipe E Code Qualification V Islos/2016 Islos/2016 Définition du code horaire du salarié Code qualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier. Définition du code Equipe Définition Statut (De S=Susper)	Code Postal	69009 Ville LYON		
Téléphone 0412345678 Code Horaire Equipe Statut Code Qualification V Définition du Salarié	Code Pays	FR Pays FRANCE		
Code Horaire Code Qualification Equipe E Statut V Image: Statut <td>Téléphone</td> <td>0412345678</td> <td></td> <td></td>	Téléphone	0412345678		
Code Qualification V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V V	Code Horaire	A Equipe E Statut	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••
Définition du code horaire du salarié Code qualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier. Définition du code Equipe Définition du code Equipe	Code Qualification		••••	
Définition du code horaire du salarié Code qualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier. Définition du code Equipe Définition du code Equipe		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Définition du code horaire du salarié Code qualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier. Définition du code Equipe Définition du code Equipe				
Définition du code horaire du salarié Code qualification doit être à V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier.	Lree le 15/09/2016	Moome le 15/09/2016		
Définition du code horaire du salariéCode qualification doit etre a V pour autoriser le code F (contrôle de fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier.Definition du code EquipeDefinition Statut (D= S=Susper	•			D (C)
salarié fab. Auto) dans la saisie des travaux d'atelier.	Définition du	Code qualification doit etre a V	Definition du	Definition
d'atelier.	code horaire d	(U) fab Auto) dans la saisie des travaux	code Equipe	Statut (D=
	Salalle	d'atelier.		C=Ousper



Le bouton permet d'éditer les badges de pointages pour les salariés





, 🖳 🖻	? —	999 - Lyoi	n VAISE - Fi	ches Ma	tricules-		_ [
Ed	tion						✓ ◆	
d bicédent Suiva	nt Ajouter	Modifier S Matricule	Supprimer Liste (F3	3) Dupliquer	Doc.	Edition	Edit. bad	lge
Code 25	0001	Abrégé C/	ABREL					
<u>Matricule</u>	odes Co	ompétences						
Etablissemen	t		Compl. Hor	aire		0,00		
Section			Report Hre	s.Supp.		0,00		
Affect.Poste			R. C. Acqui	is		0,000		
			R. C. Pris			0,000		
			C. P. Acquis	s		0,000		
			C. P. Pris	Γ		0,000		
éé le 15/	09/2016	Modifié le 999 - Lyot	15/09/2016 n VAISE - Fi	ches Mat	ricules-		_ □	
šé le 15/ ₽ ₽ Ed	09/2016 ? ition	Modifié le 999 - Lyot	15/09/2016 n VAISE - Fi	ches Mat	ricules-		⊏ ✓ ◆	
5é le 15/ Ed	09/2016 ②	Modifié le 1999 - Lyot	15/09/2016 n VAISE - Fi	ches Mat	ricules-		_ □ √ ▲	
bé le 15/ Ed Icédent Suiva	19/2016 ? ition ht Ajouter	Modifié le 9999 - Lyor Nodifier S	15/09/2016 n VAISE - Fi	ches Mat	ricules -		□ ✓ ♠ Edit. badg	ge
ié le 15/ Ed Icédent Suiva	09/2016 ? ition Ajouter	Modifié le 999 - Lyor Modifier S Matricule	15/09/2016 n VAISE - Fi upprimer Liste (F3	ches Mat	ricules-	Edition	← □ ✓ ♠ Edit. badg	ge
èé le 15/ Ed scédent Suiva	09/2016 ? ition ht Ajouter	Modifié le 999 - Lyor Modifier s Matricule Abrégé C/	15/09/2016 n VAISE - Fi upprimer Liste (F3 ABREL	ches Mat	ricules-	Edition	□ ✓ ♠ Edit. badg	ge
šé le 15/ Ed €dent Suiva Code 25	09/2016 The second sec	Modifié le 999 - Lyot Modifier s Matricule Abrégé CA	15/09/2016 N VAISE - Fi upprimer Liste (F3 ABREL	ches Mat	ricules-	Edition	□ ✓ ♠ Edit. badg	ge
èé le 15/ Ed €d €d €d € Code 25 Atricule (29/2016 ? ition nt Ajouter 20001	Modifié le 999 - Lyot Modifier S Matricule Abrégé C/ compétence	15/09/2016 N VAISE - Fi iupprimer Liste (F3 ABREL S	ches Mat	ricules -	Edition	Leit. badg	ge
bé le 15/ Ed Code 25 Attricule (Niveau d'Ope	201/2016 2 ition Ajouter 20001 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Modifié le 999 - Lyor Modifier S Matricule Abrégé C/	15/09/2016 n VAISE - Fi upprimer Liste (F3 ABREL S	ches Mat	ricules -	Edition	Ldit. badg	ge
Sé le 15/ Ed Ed Image: Suiva Suiva Code 25 Atricule Q Niveau d'Ope Selection Code	209/2016 2000 Ajouter 20001 200es Co 5. Controle	Modifié le 999 - Lyot Modifier s Matricule Abrégé C ompétence Niveau d'Opé	15/09/2016 n VAISE - Fi upprimer Liste (F3 ABREL S	ches Mat	ricules -	Edition	Ldit. badg	ge
ié le 15/ Ed Code 25 Atricule (Selection Co	2012016 2 ition a, jouter 20001 200es Controler 2 Soudeur	Modifié le 999 - Lyor Modifier S Matricule Abrégé C/ compétence Niveau d'Opé ur spé	15/09/2016 n VAISE - Fi upprimer Liste (F3 ABREL S	ches Mat	ricules-	Edition	Edit. badg	
ié le 15/ Ed Code 25 Atricule (Niveau d'Ope	200/2016 20001 20001 200es Cc 3. 1. 1. Controle 2. Soudeur 3. Peintre n 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	Modifié le 999 - Lyot Modifier s Matricule Abrégé C/ compétence Niveau d'Opé ur spé niv 3	15/09/2016 n VAISE - Fi upprimer Liste (F3 ABREL S	ches Mat	ricules -	Edition	Edit. badg	
ié le 15/ Ed Code 25 Atricule (Selection Co	209/2016 2001 Ajouter 20001 2006s Controler 2 Soudeur 3 Peintre n 4 Tourneur 5 Fraiseur	Modifié le 999 - Lyor Modifier S Matricule Abrégé C/ compétence Niveau d'Opé ur spé niv 3 r	15/09/2016 n VAISE - Fi iupprimer Liste (F3 ABREL S	ches Mat	ricules -	Edition	Edit. badg	
ié le 15/ Ed Ed Code 25/ Atricule (Selection Co Selection Co Selection Co Selection Co	209/2016 20001 Ajouter 20001 200es Controler 2 Soudeur 3 Peintre n 4 Tourneur 5 Fraiseur 5 Montaj ca	Modifié le 999 - Lyor Modifier s Matricule Abrégé C/ compétence Niveau d'Opé ur spé niv 3 r	15/09/2016 n VAISE - Fi upprimer Liste (F3 ABREL	ches Mat	ricules Doc.	Edition	Edit. badg	

1





3.1 Principe :

L'utilisateur doit avant tout définir les différentes plages horaires effectuées par les salariés de l'entreprise et les entrer dans ce programme par des codes horaires de A à Z. Chacun des codes fournira tous les éléments nécessaires à la gestion des pointages comme les plages, les arrêts, les heures théoriques, etc... et ceci pour chaque jour de la semaine. Il faudra ensuite affecter un des codes ainsi définis à chacun des salariés du fichier en précisant s'il est en équipe ou non.

3.2 La saisie des codes horaires :

💭 🖳 🖩 🛛 —— 99	99 - Lyon	VAISE -	Saisie de	s Codes	horaires				
							- 🗸 🔶	× ¢	
Code horaire	✓ Duplic	. auto sur jr	suivant	Ten	Temps en Heures/Minutes (HH:MM)				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	*	
Nb heures théoriques du jour	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00			4	
1ERE PLAGE HORAIRE									
Heure d'entrée	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00				
Heure de sortie	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30				
Début Casse-croute									
Fin Casse-croute									
Tps mini Casse-croute									
Tps compens. Casse-croute									
Heures fixes Casse-croute O/N									
Début Repas	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30				
Fin Repas	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00				
Tps mini Repas	00:30	00:30	00:30	00:30	00:30				
Tps compens. Repas									
Heures fixes Repas O/N									
Plage neutre Entrée	00:10	00:10	00:10	00:10	00:10				
Plage neutre Sortie	00:10	00:10	00:10	00:10	00:10				
2EME PLAGE HORAIRE									
Heure d'entrée									
Heure de sortie									
Début Casse-croute									
Fin Casse-croute									
The mini Casse_croute								Ŧ	
NB: Les c/c et repas sont insérés	automatique	ment sauf si salarié doit p	un temps mi pointer ses ar	ni ou des he rêts	ures fixes so	ont indiqués	dans ce cas	le	

Entête :

Code horaire :

Zone obligatoire (code possible A à Z en majuscule). La présence d'un code horaire rend accessible en saisie la table des plages horaires.

Duplic. Auto sur jr suivant :

Cochée par défaut, si cochée alors duplique la zone saisie en cours sur la même zone des jours suivants (sauf si cette zone est déjà renseignée ou samedi/dimanche qui ne sont pas alimentés automatiquement).

Corps :

Table modifiable pour les zones allant du lundi au dimanche. La table n'est active que si un code horaire est renseigné





La 1^{ère} colonne de la table (colonne des libellés) et les lignes « Xème PLAGE HORAIRE » ne sont pas accessibles.

L'ensemble des zones est affiché en heures/minutes selon le format HH:MM

Nb heures théoriques du jour :

Zone obligatoire

Principe : permet d'indiquer l'horaire total de la journée ou d'une équipe.

Heure d'entrée :

Zone obligatoire pour au moins une des 4 plages horaires.

Si d'autres zones de la plage horaire sont renseignées alors cette zone devient obligatoire.

Principe : heure normale d'entrée dans l'entreprise pour les salariés à la journée (si une seule plage est renseignée) ou dans l'une des plages (si les salariés travaillent en équipe et que plusieurs plages sont renseignées).

Heure de sortie :

Zone obligatoire pour au moins une des 4 plages horaires. Si d'autres zones de la plage horaire sont renseignées alors cette zone devient obligatoire.

Principe : heure normale de sortie dans l'entreprise pour les salariés à la journée (si une seule plage est renseignée) ou dans l'une des plages (si les salariés travaillent en équipe et que plusieurs plages sont renseignées).

Début Casse-croute :

Zone non obligatoire sauf si une des zones *Fin Casse-croute, Temps mini Casse-croute, Tps compens.Casse-croute, Heures fixes Casse-croute* de la même plage est renseignée. NB : le c/c n'est inséré automatiquement que pour les salariés en équipe (E) qui ne pointent pas cet arrêt.

Fin Casse-croute :

Zone non obligatoire sauf si une des zones *Début Casse-croute, Temps mini Casse-croute, Tps compens.Casse-croute, Heures fixes Casse-croute* de la même plage est renseignée.

Temps mini c/c :

Les zones *Début c/c* et *Fin c/c* doivent être renseignées pour pouvoir rentrer un temps Mini Si la zone *Heures fixes c/c* est renseignée, cette zone ne peut pas être utilisée.

- Principe : Quelque soit le temps pris entre le pointage d'arrêt c/c et le pointage de reprise (temps pris inférieur au mini) on affectera au moins le temps mini. Si le temps est supérieur, alors on affecte le temps réellement pris entre les 2 pointages.
- Ex :Plage Début c/c 10 :00Plage fin c/c 10 :30Tps Mini : 0 :30Pointage 10 :10et 10 :20le temps réellement déduit sera de 10 :10 à 10 :40Pointage 10 :00et 10 :40le temps réellement déduit sera de 10 :00 à 10 :40

Temps compens. c/c :

Zone non obligatoire

Si cette zone est renseignée, les zones *Début c/c, Fin c/c* doivent être renseignées.

Principe : Correspond au temps à ajouter aux heures pointées après déduction du temps correspondant à l'arrêt c/c (salarié code E - Equipe - uniquement) pour arriver au temps payé total.

Heures fixes c/c :

Les zones *Début c/c* et *Fin c/c* doivent être renseignées pour pouvoir répondre « O » à cette option.

Si la zone *Temps mini c/c* est renseignée, cette zone ne peut pas être utilisée.

- Principe : Si le pointage est à l'intérieur de la plage prévue, on ramène aux heures théoriques du c/c. S'il est plus long, on compte l'arrêt réel.
- Ex : Plage c/c 09 :00 09 :30





Pointage de 09 :10 à 09 :35 donne un arrêt de 09 :00 à 09 :35 Pointage de 08 :50 à 09 :35 donne un arrêt de 08 :50 à 09 :35

Début Repas automatique :

Zone non obligatoire sauf si une des zones *Fin Repas, Temps mini Repas, Heures fixes Repas* de la même plage est renseignée.

Fin Repas automatique :

Zone non obligatoire sauf si une des zones *Début Repas, Temps mini Repas, Heures fixes Repas* de la même plage est renseignée.

Temps mini Repas :

Les zones *Début Repas* et *Fin Repas* doivent être renseignées pour pouvoir rentrer un temps Mini

Si la zone Heures fixes Repas est renseignée, cette zone ne peut pas être renseignée.

Principe et exemples : idem *Temps mini c/c*.

Heures fixes Repas :

Les zones *Début Repas* et *Fin Repas* doivent être renseignées pour pouvoir répondre « O » à cette option.

Si la zone Temps mini Repas est renseignée, cette zone ne peut pas être utilisée.

Principe et exemples : idem *Heures fixes c/c*.

Plage Neutre entrée :

Zone non obligatoire.

Elle permet de ramener l'heure d'entrée réelle à l'heure théorique d'entrée pendant le temps indiqué.

Si le pointage est fait avant la plage, l'heure réelle subsiste.

Ex : Heure d'entrée théorique 08:00 avec quart d'heure neutre
 Si le salarié pointe à 07:50, il sera entré à 08 :00
 S'il pointe à 07:30, cette heure d'entrée reste,
 Par contre, s'il pointe à 08:10, il est en retard et conserve son entrée telle quelle.

Plage Neutre Sortie : Idem Plage Neutre entrée.

Principes généraux sur c/c et Repas :

Les principes du traitement des c/c et repas sont les mêmes.

1^{er} cas :

Plage c/c et /ou Repas sans pointage.

Tout est automatique. Le retrait des arrêts c/c ou Repas se fera automatiquement si le salarié est présent dans l'heure qui précède ou suit la plage (pour le c/c, le salarié devra avoir un 'E' dans le fichier salarié).

2e cas :

Aucune Plage c/c et /ou Repas définie et pointage du salarié. On déduit le temps d'arrêt pointé.

3e cas :

Plage c/c et /ou Repas saisis avec pointage sans temps mini ni heures fixes. Normalement, ce cas ne devrait pas arriver, mais s'il y a quand même un pointage (dans la limite d'1h00 avant et jusqu'à 1h00 après la plage automatique prévue), le pointage doit primer sur l'automatisme, même si le temps calculé entre les 2 pointages est inférieur à la plage puisqu'il n'y a pas de temps mini défini.





4e cas :

Plage c/c et /ou Repas saisis avec pointage et avec temps mini ou heures fixes.

Quelque soit le temps passé entre le pointage d'entrée et le pointage de sortie on aura : - si temps mini défini \rightarrow au moins ce temps mini si le temps entre les 2 pointages lui est inférieur, et le temps complet s'il lui est supérieur.

- si heures fixes définies \rightarrow l'arrêt correspondant à la plage fixe prévue si le pointage est effectué dans cette plage, et le temps complet s'il est effectué au-delà.





4.1 Principe :

• Ce programme doit prendre en compte le pointage des Entrées/Sorties du personnel.

Il doit permettre au personnel :

- de pointer automatiquement (E et S)
- > de consulter sa grille de pointage
- de visualiser son delta (horaire réel par rapport à l'horaire théorique)

Il doit permettre aux responsables :

> de visualiser et modifier les pointages au travers d'un mot de passe

4.2 Paramétrages :

- > Délai d'affichage de la pointeuse en nombre de secondes (par défaut 5 secondes). Param. 760
- > Délai d'affichage de la pointeuse avec le code M (consultation). Param. 760
- > Affichage de la pointeuse en centième ou en minute (par défaut en minute). Param. 760
- Modification possible du mot de passe atelier. Param. 761

4.3 Ecran de pointage :



La sortie de la pointeuse n'est possible qu'avec le mot de passe Atelier.





Badge:

Zone obligatoire accessible soit au travers d'une douchette ou d'un lecteur de badge, soit au travers du clavier.

Ce champ doit contenir :

- le code (qui doit forcément appartenir à la liste « E », « S », « V », « M », « I », « R », « U »)
- la société (3 caractères obligatoires)
- le matricule qui sera recadré automatiquement à droite sur 6 caractères s'il est incomplet (non obligatoire pour les codes « I » et « R » qui pourront être saisis ultérieurement au travers d'1 sélection bornée/multiple et pour le code « U » qui ne nécessite pas de sélection sur le matricule)

La validation de la zone par ENTREE ou F2 ou la lecture d'un code-barres active la messagerie éventuellement liée au matricule et lance le traitement associé au code sélectionné.

Si la fenêtre de messagerie est activée, sa fermeture se fera automatiquement dès l'utilisation de la touche ENTREE ou à la lecture d'un nouveau badge. Si le matricule du badge est le même que celui du message, alors le message est archivé automatiquement, sinon on décrémente de 1 le compteur du nombre de visualisation du message.

Code	«	Е	»	:	
------	---	---	---	---	--

Permet la saisie du pointage d'entrée en temps réel au moyen d'une douchette, d'un lecteur de badge ou d'un clavier.

Si le dernier pointage effectué dans la journée est déjà une entrée, aucune action n'est effectuée au niveau du pointage, mais le programme affiche le message « Un pointage d'entrée a déjà été fait sans pointage de sortie ! » et affiche la grille en consultation (le clavier pouvant être caché, ce procédé reste le seul permettant de consulter sa grille).

Dans le cas contraire, on enregistre le pointage d'entrée :

- d'abord dans le fichier TRACE pour l'horaire brut pointé

- ensuite dans le fichier POINTAGE avec prise en compte de la plage neutre éventuelle s'il s'agit de la première entrée du jour ou prise en compte des heures fixes éventuelles s'il s'agit des entrées c/c ou repas.

L'analyse de l'avance ou retard par rapport à l'entrée pointée est faite dans le même temps et le top correspondant est également enregistré dans le fichier (« A » pour Avance, « R » pour Retard, Vide si OK).

Ensuite, affichage en consultation de la grille de la semaine du matricule en cours.

Code « S » :	

Permet la saisie du pointage de sortie.

S'il n'y a pas encore eu de pointage d'entrée dans la journée, affichage d'un message et aucune action n'est effectuée.

Dans le cas contraire, application des arrêts automatiques éventuels de cours de journée (c/c, repas) et gestion identique au code « E » pour l'enregistrement dans les fichiers et analyse des avances/retards.

Code	«	М	»	:	
------	---	---	---	---	--

Permet de consulter la grille hebdomadaire du matricule en cours.





Code « V » :

L'accès étant réservé aux responsables, un mot de passe est demandé. S'il est correct, affichage de la grille en modification (voir principes évoqués plus loin dans l'analyse de la grille). Le code « V » restera actif (sans ressaisie du mot de passe même après changement de matricule) tant

qu'un code autre que « V » n'est pas renseigné ou qu'un clic sur le bouton de verrouillage prévu à cet effet dans la barre d'icône de la grille n'est pas effectué.

Le mot de passe est défini à « NIK » par défaut mais il est modifiable dans les paramètres (protégé et réservé au superviseur).

Code « I » :	

Permet l'impression des grilles de pointages. Un écran de sélection est ouvert pour définir les sélections.

💫 📮 📕 -999 - Lyon VAISE - Edition des grilles de pointage-	_ ¤ ×
Edition Plugin	🗸 🌪 Q
Aperçu avant impression.	
Liste (F3)	
Edition	
Option <u>E</u> dition en • Heures/Minutes (HH:MM) • Heures/Centièmes (HH:CC)	<u></u>
Sélection	\checkmark
Période Mois/Année de 09/2016	•
🔿 Semaine 🔨	
Matricule De 250091 Bornée à 250001	
Saisir la période d'édition	

La grille de pointage peut-être éditée soit par mois, soit par semaines (multiples)

Sélection bornée/multiple sur les matricules.

Pour les salariés partis ou suspendus, leur fiche ne sera pas éditée au-delà de leur mois d'arrêt. L'édition est réalisée par mois, sur un format A4.





Soc	Soc: 999 CEGID Grille de pointage																		
25	250001 FRANCIS CABREL SEP 2016 Horaire : A												A						
Jr	Sem	E/S 1	E/S 2	E/S 3	E/S 4	E/S 5	Casse-croute payé	Heures pointées	Code 27	Heures Heures	diverses Code 28	Heures	СР	Jrs fériés	Jrs récup.	Total payé	Heures théoriques	Base H S	Но
		Report																	
J01 V02 S03 D04	35 35 35 35						_										8:00 8:00		A A A
	1.00	Sem. 35	1	-			0:00	0:00		0:00		0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	16:00	0:00	
L 05 M06 M07 J08 V09 S10 D11	36 36 36 36 36 36 36																8:00 8:00 8:00 8:00 8:00		A A A A A A A
		Sem. 36			-		0:00	0:00		0:00		0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	40:00	0:00	
L 12 M13 M14 J15 V16 S17 D18	37 37 37 37 37 37 37 37 37	8:00 13:00 8:00 13:00 8:10 13:00 7:50 13:15 8:00 13:00) 14:00 17:) 14:00 16:) 14:00 17: 5 14:15 17: 14:00 17:	00 00 18:30 17:18 10 00 45	5			8:00 7:45 8:00 8:10 8:45	01 02	1:00 2:00						8:00 7:45 8:00 8:10 8:45	8:00 8:00 8:00 8:00 8:00	8:00 7:45 8:00 8:10 8:45	A A A A A
		Sem. 37		-			0:00	40:40		3:00		0:00	0:00	0:00	0:00	40:40	40:00	40:40	
L 19 M20 M21 J22 V23 S24 D25	38 38 38 38 38 38 38 38 38																		
1.00	1.20	Sem. 38	1	-	1		0:00	0:00		0:00		0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	_
M27 M28 J29 V30	39 39 39 39 39																		
		Sem. 39					0:00	0:00		0:00		0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	
Tot	al Moi	s			_	Iotal (HHCC)	0:00	40:87	1	3:00		0:00	0:00	0:00	0:00	40:87	96:00	40:87	
Tota							0.00	40.40		5.00	I	0.00	0.00	0.00	0.00	Delta : 5/	5.20		
He He	Delta: 55:20 Heures diverses 27 (pointées) : Heures diverses 28 (non pointées) :																		

Code « R » :

Ouvre un écran qui affiche une liste des absences et avances/retards du personnel à un instant donné.

) 📮 👂 (🌮	E - Rapport	de pointage-			
					√ <	F.
élection						Y
lour pointé	15/09/2016 Sem. pointée (SS/AAAA)					
Matricule	◆ Nom	Absences	Retards	• Avances	Cumul R/A	×
000001	SALARIE1	08:00				Ŷ
000002	RAMBO	08:00				
000004	MICHEL PMI	08:00				
250001	FRANCIS CABREL	08:00				
251003	DUPOND ERIC	08:00				
000003	MAPAL		02:25		R 02:25	

Cet écran est accessible sans mot de passe.

Le principe est de partir du fichier matricule. Pour chaque salarié et selon son code horaire associé, on analyse ses absences et ses avances/retards si son statut est différent de « D » (départ) ou « S » (suspendu).

Les absences :

- Pour les journées passées, on liste le personnel qui n'a pas de pointage d'entrée dans la journée considérée.

- Pour le jour en cours, le personnel analysé sera celui dont la plage d'entrée théorique est avant l'heure en cours.

Les avances/retards :

- Pour les journées passées, on détermine les avances/retards en comparant pour le jour analysé les plages pointées du salarié avec les plages théoriques du code horaire qui lui est associé. Toutes





entrées/sorties réelles 2 heures avant, 2 heures après l'entrée ou la sortie théorique est une avance ou un retard.

- Même chose pour le jour en cours mais en analysant uniquement le personnel dont la plage d'entrée théorique est avant l'heure en cours.

Ces éléments auront été préalablement prédisposés lors de l'enregistrement du pointage. Par défaut, la date du jour est proposée, mais la zone est modifiable.



Ouvre un écran permettant l'épuration du fichier POINTAGE et TRACE pour les enregistrements inférieurs à la période MM/AAAA donnée en sélection.

🔎 📮 🔋 — Epuration des pointages —	-	. 🗆	\times					
	\checkmark	•						
Epuration jusqu'à : 12/2015 (MM/AAAA)								
Epuration jusq'à la période indiquée								

Code « O » :

Ouvre une fenêtre de modification des codes horaires des salariés. Ecran accessible avec le mot de passe Atelier.

	🖳 🗒 🌘	🤪	on VAIS	E - Màj	code ho	raire des	s salarié	s		_ □	ı ×
										 ✓ 	Q
						Avant	Après		Après		
• Ets	• Matricule	◆ Nom	Section	¢ Qualif.	Horaire	Equipe	[♦] Statut	Horaire	[●] Equipe	[●] Statut	×
	000001	SALARIE1		V	А	E		А	E		Ŧ
	000002	RAMBO	0002	SAV	В			В			
	000003	MAPAL			Α	E		Α	E		
	000004	MICHEL PMI		V	А	E		А	E		
	001000	MAT		SAV							
	250001	FRANCIS CABREL		V	А	E		А	E		
	251000	Salarié pour le poste 211000									
	251003	DUPOND ERIC	0002	V	А	E		А	E		
	APRA	nom utilisateur	SECT								

Tous les matricules du fichier salariés sont affichés. Chacune des colonnes peut-être triée et seules les colonnes *Horaire après, Equipe après, Statut après* sont modifiables.

A la validation, seuls les codes horaires modifiés sont mis à jour dans le fichier des salariés. Aucune modification n'est effectuée dans le fichier POINTAGE.





4.4 La fenêtre de grille de pointage:

Permet l'injection automatique des ponts et jours fériés du calendrier ainsi que des reports des semaines composées de fin de mois. En principe cette procédure est automatique mais elle peut aussi être faite au travers de ce bouton.

Ouvre une fenêtre de saisie des CP récupérés dans le fichier des pointages Passage d'une semaine à l'autre

2		Jition Pl	ugin	-		999 - L	yon VAIS	E - Grille de	e pointage					_ □ ✓ ◆
Liste (F	=3) Dés ge _∨	999250001	s fériés/Reports Edition Ho	Màj CP P	récédent Suiva	Statut	Sen	I. 37 M	IM/AAAA	09/2016				
Jo	our	E/S	S 1	E/	'S 2	E/S	53	E/S	64	E/S 5		cc payé	H point.	H. théor.
.u	12	08:00	13:00	14:00	17:00								08:00	08:00
/la	13	08:00	13:00	14:00	16:00	16:30	17:15						07:45	08:00
e	14 15	08:10	13:00	14:00	17:10								08:00	08:00
/e	16	08:00	13:00	14:00	17:45								08:45	08:00
Sa Di	17 18													
Jo	our	He Co	eures diverse de 27 Hre	s es	Heu Code	res diverses 28 Hres	(Congés Payés	Jour férié	Jour réc	cup.	Total payé	Base HS	6 Coo
											R	eport :		
.u	12	01		01:00								08:00	08:00	A
la Ie	13	02		02:00								07:45	07:45	A
e	14											08:10	08:00	A
/e	16											08:45	08:45	A
Sa	17													
Di	18													
(7	fotal sen	naine :	40:41	0		Horaire	théorique ·		40.00	1	Delta :	00:40		
Les	Temps	sont en Heure	es/Minutes (Hi	H:MM)										
lepo i été	ositic	onne la g	grille en Modific	accès C	Consultat	ion si ce	elle- ′ »	Corre	spond au	u total de	la ba	se HS de	la mêm	e sema

du

_ _	E								pointag	C				
6		dition Pl	ugin											🗸 🍝 (
Liste (F3) Dés	code Jours	s fériés/Reports Edition	Màj CP	Précédent Suive	Int								
Bad	ge V	999250001	Hor	raire A	Equipe	Statut	Se	em. 37 M	M/AAAA	09/2016				
J	our	E/S	S 1	E	/S 2	E/S	53	E/S	4	E	/S 5	cc payé	H point.	H. théor.
	10	08:00	12:00	14:00	17:00								08:00	00.00
	12	08:00	13:00	14:00	16:00	16:30	17:15						07:45	08:00
4	14	08:10	13:00	14:00	17:10	10.50	17.15						08:00	08:00
	15	07:50	13:15	14:15	17:00								08:10	08:00
	16	08:00	13:00	14:00	17:45						_		08:45	08:00
a	17													
	18													
J	our	He Co	eures diverse: de 27 Hre	s es	Heu Code	res diverses 28 Hres		Congés Payés	Jour féri	é Jou	r récup.	Total payé	Base HS	Cod
												Report :		
I.	12	01		01:00								08:00	08:00	A
a	13	02		02:00								07:45	07:45	A
е	14											08:00	08:00	A
\$	15											08:10	08:10	A
9	16											08:45	08:45	A
à	17													
	18													

La grille de pointage a trois buts :

- Rentrer les E/S (entrées/sorties) et les consulter avec le badge « M » ou les modifier avec « V »
- Donner aux salariés leur delta
- Modifier le code horaire, le code Equipe ou le statut (avec MAJ du fichier SALARIES)

Elle est affichée par semaine.

Si une semaine est à cheval sur deux mois, on affiche seulement les pointages de la semaine du mois sélectionné. Les heures pointées des jours de la même semaine, mais faisant partie du mois précédent, sont reportées dans la colonne Base HS.

A l'ouverture de la grille, le calendrier est appelé pour cadrer les jours de la semaine.

NB: En cas d'anomalie constatée, un message est affiché en haut de l'écran de pointage. La suppression du message se fera automatiquement dès l'utilisation d'une touche clavier ou à la lecture d'un nouveau badge.

Descriptif de l'entête :

Badge : Même principe que dans le 1^{er} écran de pointage. Par défaut, c'est le badge du 1^{er} écran qui est récupéré mais la zone est modifiable (avec le code « V »)

Horaire : Code horaire du 1^{er} écran récupéré par défaut et zone modifiable (si code « V »).

Au 1^{er} appel de la grille, c'est le code horaire de la fiche qui est affecté à chacune des journées. La modification du code horaire à ce niveau met à jour le code horaire dans la fiche du salarié et modifie le code horaire des lignes de pointage quand il n'est pas encore renseigné (même si les samedis ou dimanches ont un code horaire, ce n'est pas gênant puisqu'on n'écrit pas l'enregistrement s'il n'y a pas de pointage).

Si modification, il faut mettre à jour les heures théoriques des lignes sans pointage, la zone horaire semaine et le delta.





Equipe : Le code E définit que le salarié travaille en équipe. La mise à jour de ce champ modifie le fichier SALARIES.

Statut : C'est l'état du salarié : « D » = départ, « S » = suspendu, vide = cas normal Il est récupéré dans le fichier salarié (2^{ème} position du code horaire) et sa modification éventuelle (avec le code « V ») entraine la mise à jour du fichier des salariés.

Semaine : Par défaut, c'est la semaine en cours qui est affichée. La zone est modifiable (si code « V »). Elle détermine la semaine à afficher.

MM/AAAA : Par défaut, c'est le mois de la semaine demandée qui est affiché. La zone est modifiable (si code « V »). Elle détermine les jours de la semaine à afficher sous forme de pointage ou sous forme de report quand on est sur une semaine à cheval sur deux mois.

Descriptif des colonnes de la grille :

- > Jour : Zone non modifiable alimentée automatiquement à partir des jours de la semaine traitée
- E/S 1 à 5 : Zone modifiable (si code « V »).
 Il y a 5 plages d'E/S possibles par journée.
 Chaque pointage de sortie ou chaque modification de pointage (« V ») déclenche l'analyse de l'avance/retard et tope cet état dans le fichier POINTAGE lors de son enregistrement.
- Heures pointées : Zone non modifiable.
 Elle totalise le nombre d'heures pointées des 5 plages de la journée
- Heures diverses 27 et 28 : Zone modifiable (si code « V »).

Ce sont les heures que l'on veut signaler et qui doivent être dans les pointages.

Les heures diverses 27 sont les heures diverses incluses (déjà pointées). Elles sont soit déjà rentrées au travers de la saisie des travaux, soit saisies manuellement dans la grille (avec le code « V »). Si on trouve des 27 de plusieurs codes, on cumule et on met le code 99.

Les heures diverses 28 ne sont pas incluses dans les pointages.

Les champs Code 27 et Code 28 sont des champs sur 6 caractères et sont obligatoires si on leur rentre un nombre d'heures.

Heures payées : elles seront déclarées en type 27 code 90 si on veut les déduire des heures à récupérer (base semaine – 35 h.)

- Casse-croute payé : Zone modifiable (si code « V »).
 Ce sont les heures de compensation c/c payées prévues pour le code horaire associé au salarié. Elles entrent dans la base HS.
- > **CP** : Zone modifiable (si code « V »).

Une fenêtre de saisie des CP permet la récupération du nombre d'heures de congés payés. Cette fenêtre sera une simple fenêtre de saisie pour récupération des informations dans le pointage, il n'y aura pas d'autre stockage de ces informations.

Un jour de CP ne pourra pas être mis sur un jour férié. Les jours CP entrent dans la base HS.

> **Jours fériés** : Zone modifiable (si code « V »).

Principe prévu pour l'intégration automatique des JF :

Cette intégration se fera dès la première entrée du mois dans le menu ATELIER pour tous les salariés dont le statut sera différent de « D » (départ) ou « S » (suspendu). Un paramètre caché permettra de savoir si cette intégration a déjà été faite pour le mois en cours afin de ne pas la lancer deux fois. Si pour une raison quelconque l'intégration est faite une 2^{ème} fois, on ne touche pas aux JF déjà posés et on ne renseigne que ceux éventuellement absents.

Le nombre d'heures intégrées correspond au nombre d'heures théoriques prévues pour le code horaire associé au salarié.

Les JF entrent dans la base HS.

Les JF seront récupérés à partir du calendrier général de Manufacturing PMI.

Cette procédure d'intégration des JF sera également effectuée en cas de modification du statut du salarié (afin de supprimer les éventuels JF créés à tort pour un salarié qui partirait en cours de mois





avec des JF posés au-delà par exemple ou pour rajouter ces JF à un salarié qui passerait d'1 statut « S » à un statut normal et dont l'intégration du mois n'aurait donc pas été faite).

- Jours récup : Zone modifiable (si code « V »).
 Ce sont les heures récupérées (RTT, repos compensateur).
 Ils entrent dans la base HS.
- > **Total heures payées** : Zone non modifiable.

C'est le total des colonnes Heures pointées, heures diverses 28, c/c payés, CP, jours fériés. jours récup.

Nb : les heures diverses 27 sont déjà incluses dans les pointages.

- Heures théoriques : Elle affiche le nombre d'heures théoriques prévues pour le code horaire et la journée concernée.
- Base HS : Zone non modifiable.
 Idem colonne Total heures payées avec le report en plus.
- Horaire : Zone modifiable (si code « V »). Code horaire enregistré au pointage. Si modification, il faut mettre à jour les heures théoriques, le total horaire semaine, le delta et ré analyser les avances/retards.

Descriptif du bas de fenêtre :

> Horaire semaine : Zone automatique

Correspond au nombre d'heures théoriques prévues dans la semaine pour le salarié à partir de son code horaire.

> Total semaine : Zone automatique

Correspond au nombre d'heures réelles pointées de la semaine.

> **Delta** : Zone automatique

Correspond à la différence entre le total de la semaine et l'horaire théorique de la semaine.

Fenêtre de saisie des CP :

🔍 📮 🗒 ——CP pour pointage——	- <u> </u>	
Edition Plugin	🗸 🍝 🕁	
Liste (F3)		
Edition		
Matricule	<u></u>	Zone non modifiable, alimentée par le
		matricule en cours dans la grille de sais
Congés Pavés	*	
Du: 19/09/2016 Au 20/09/2016	▲ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓	
Du: / Au	•	Le nombre d'heures qui va alimenter
Du : Au		sera récupéré automatiquement dan
		heures théoriques du code horaire po
Du : Au		semaine concernee.
Du : Au		

Fenêtre accessible à partir du bouton prévu à cet effet dans la grille de pointage.





Les informations saisies ne sont pas stockées, elles sont juste récupérées pour alimenter les grilles de pointage concernées.

4.5 Générateur d'états :

Il donnera accès aux pointages et au fichier des traces et permettra aux utilisateurs d'éditer tous les états voulus sur le même principe que dans les autres modules de Manufacturing PMI.

L'exportation éventuelle vers Excel pourra donner des totaux par semaine à partir desquels on éditera les différents cumuls nécessaires aux 35 heures sur l'ensemble de l'année.

Notons que le report d'heures des semaines tronquées de fin de mois apparait automatiquement sur le générateur d'états afin de donner des bases HS correctes.





5.1 Matériel nécessaire :

Fonctionnement en mode client-serveur classique :

- PC équipés de douchette
- Clients légers sous TSE (PC ou Platines Ethernet)

5.2 Paramètres :

Paramètre 765 :

- > Mise à jour ou non de Besoin si le poste est modifié.
- Sélection des codes à ne pas afficher pour la saisie des éléments divers (Tps total, incident, H. gamme etc...)
- > Contrôle si l'opération précédente est terminée
- > Possibilité de non affichage du temps prévu
- > Détermination du temps d'affichage des messages d'anomalies.
- Paramètre 766 : (Ces paramètres sont définis à « I » par défaut).
 - > Acomptes auto du bon en cours sur Débuts

I : Interdits, **O** : Autorisé avec message, **N** : Autorisé sans message, **D** : Autorisé avec arrêt sur Début pour remettre les éventuels bons simultanés dans le nouveau paquet. **S** : conserve les bons en cours avec le nouveau qui démarre (travaux simultanés).

(L'ajout d'une de ces 4 valeurs dans la deuxième position du code ABC d'un poste permet un traitement différent pour ce poste).

- Acomptes auto du bon en cours sur Sorties (I : Interdits, O : Autorisé avec message, N : Autorisé sans message)
- Débuts automatiques : I : Interdits, O : Les Fins sans Débuts sont autorisées (seules les Fins sont pointées) : donc les débuts correspondants sont générés automatiquement à l'heure de fin du bon précédent ou à défaut à l'heure du premier pointage d'Entrée dans la société.

Paramètre 767 :

- > Contrôle si la quantité fabriquée a bien été renseignée
- Acompte autorisé après Solde.
- Remplacement possible des quatre touches du clavier numérique / * + par un code de son choix.
- > Mise à jour ou non de Besoin si la machine est modifiée.

Paramètre 768 :

Concerne l'engagement matières (code U)

- Saisie limitée à la colonne LOT (pas d'intervention sur les quantités Matières)
- Traitement des matières tracées uniquement
- > Contrôle de l'existence des lots
- > Contrôle quantité du lot suffisante
- Engagement automatique des matières en amont de l'opération

5.3 Utilisation :

En principe, les travaux sont distribués aux salariés à l'aide des bons de travaux ou des liasses de lancement. C'est avec ces documents que chacun enregistrera le début et la fin des opérations qu'il effectuera ainsi qu'éventuellement les sorties matières nécessaires à la fabrication. Notons que si l'ordonnancement a affecté des travaux à des salariés, ils pourront les appeler directement par leur badge.

Le salarié devra lire, à l'aide de la douchette:

Ie code début (D) ou fin (A,S)
Ie numéro de bon code barre
son badge personnel

Il pourra éventuellement enregistrer des éléments divers comme :



➢ Hors gamme

QuantitéIncident

Changement de posteetc...

Au préalable, on aura créé le fichier des codes horaires et le fichier des salariés, puis on aura déterminé un type d'imputation pour chaque poste de travail grâce au code ABC du fichier postes/machines :

- Code A : postes à temps machine (un seul temps même si plusieurs salariés).
- Code B : postes à temps salariés (tous les temps notés).

5.4 Fonctionnalités :

- La vocation principale de ce module est l'enregistrement direct par les salariés des opérations à réaliser à partir des travaux en attente dans le fichier des OF (BESOIN), et l'alimentation des fichiers temps passés (TEMPAS/CONSOM) et travaux réalisés (TRAVAUX).
- On pourra également consulter le travail en cours sur un bon ou pour un salarié, ou bien encore lister les travaux de la journée ou l'ensemble des encours.
- Si la pointeuse est utilisée, elle permettra de déduire les éventuels arrêts pris pendant le temps de travail des salariés.

5.5 Principe :

Ce programme sera appelé sur les différents écrans prévus à cet effet pour lire instantanément les codes-barres des bons de travaux ou des badges.

Il met automatiquement à jour en temps réel toutes les données de production de CEGID PMI et remplace donc le programme de saisie des heures (NB : le contrôle final des OF devra toujours être fait comme auparavant).

La saisie est toujours organisée de la manière suivante :



La saisie d'un bon :

On enregistre chaque Début, puis chaque Fin. Le temps sera calculé automatiquement avec déduction éventuelle des arrêts repas ou casse-croûte.

Sur paramètre, on peut décider qu'un Début ou qu'une Sortie de fin de journée arrête automatiquement le travail en cours d'un salarié sinon il faudra l'arrêter avant.

On peut saisir tout élément divers comme les quantités produites, les incidents, les changements de postes, les matières consommées, etc...



5	Solutions de gestion			
1	Début Auto généré par Fin ou E	ntrée (paramètre 766/3)		
	Entrée	F	F	Sortie
		D Auto		
	(NB : pas de répartition si plrs	alariés s/un même bon en même temps m	ais OK si 1 salarié	é avec plrs bons)

La saisie de plusieurs salariés sur le même bon :

Si plusieurs salariés travaillent sur un même bon, ils se pointeront tous en début avec le code D (début) mais dans le fichier des encours un seul sera enregistré avec ce code, les autres seront affectés automatiquement d'un code Z (aide) afin de ne pas doubler les temps machines.

La saisie en série :

On peut saisir des bons qui ont été mis en série sur un poste de travail. Il suffit pour cela de faire un début puis une fin de transaction sur un seul des bons de la série pour que le programme impute automatiquement les temps passés au prorata des temps prévus sur tous les bons de la série.

La saisie par paquet :

Elle consiste à la constitution, au moment de l'exécution, d'un ensemble de bons qui seront traités dans la journée (différent de la mise en série qui elle, est constituée préalablement par un responsable).

Quand un salarié démarre plusieurs bons, il les pointe tous ensemble. Quand il a fini, le fait de terminer un bon les termine tous. Il peut aussi ne démarrer qu'un seul bon et déclarer tous les bons d'un paquet lorsqu'il termine l'opération.

Quand un paquet est démarré, un n° de paquet est enregistré automatiquement (zone n° de lancement) et permettra quand un des bons sera terminé de répartir au prorata des temps prévus, le temps sur chacun des bons du paquet. Si certains bons ne sont pas terminés il suffira de redémarrer un nouveau paquet avec les bons restants.

Le n° des paquets sera déterminé à partir du même compteur que celui utilisé pour les numéros de séries.

La saisie d'un salarié sur plusieurs bons (travaux simultanés)

Il faut mettre le code S (simultané) dans la 1^{ère} position du paramètre 766 pour qu'un début soit autorisé alors qu'un bon est déjà en cours et surtout pour qu'il ne l'arrête pas.

Ainsi, c'est le programme qui fait automatiquement un arrêt/reprise du bon en cours dès qu'un autre démarre afin qu'il y ait une répartition du temps passé au prorata du temps prévu.

C'est lorsque le salarié fera ses fins de travaux que le programme effectuera les calculs de répartition et surtout éliminera les arrêts/ reprises intermédiaires au profit de la fin réelle des bons.

Les heures diverses : (absences, comité, formation, arrêts machines...)

Elles pourront être saisies sur des bons ou des liasses « Heures diverses ». Il y a lieu, pour les gérer ainsi, de créer deux commandes fictives (999927 et 999928) qui lanceront chacune une gamme fictive (article 999927 avec opération 270001, 27xxxx et article 999928 avec opération 280001, 28xxxx).

- Les paquets sont interdits sur les heures diverses.
- Les heures diverses 27 et 28 mettent à jour le fichier des pointages.

Un paramètre permet d'associer les numéros de ligne et d'opération de ces bons divers aux codes W obtenus à l'édition, et de les appeler par Lxx xx dans la zone N° de bon lors de la saisie des travaux.

Rappel :

Les codes postes de travail sont limités à 6 positions. Ils peuvent être numériques ou alphabétiques (le numérique reste préconisé)

Codes types pointages	21xxxx	Postes	27xxxx	Heures diverses incluses dans les
les pointages	25xxxx	Salariés	28xxxx	Heures diverses non incluses dans
lee pointageo	26xxxx	Machines		





Les hors-gammes :

Si l'on fait des opérations supplémentaires non prévues dans la gamme d'origine, on ne dispose d'aucun bon de travail. Il faut bien cependant que les salariés puissent noter ces temps : ils utiliseront alors n'importe quel bon de la commande concernée pour noter le temps passé uniquement à la fin de l'opération avec le n° du poste sur lequel ils auront travaillé. Ainsi, ces opérations s'ajouteront à la fin de la gamme de l'OF pour compléter le travail réalisé.

5.6 Choix de la transaction et son traitement :

Sur les PC prévus pour la saisie et la consultation des travaux, un premier écran permet de choisir la transaction, d'afficher certaines informations (liste des travaux, encours...) selon le code choisi et enfin d'accéder à un deuxième écran pour saisir un complément d'informations puis le matricule.

<u>1^{er} écran :</u>	Bon Qualité pour la lig sélectionnée	ne Liasse d la ligne s	e lancement pour électionnée		
🔎 🖻 🖻 🧿 ——	999 - Lyon VA	ISE - Saisie des trav	aux d'atelier		$ \square$ \times
Edition Plugin					√ 🔨 🖖
8 N. C.	Bon qualité Journal Liasse			Code de l souhaitée	a transaction
Code transaction	lition			Liste des possibles	transactions
D = Début A	= Acpte S = So = Liste travaux P = E	olde PCours M = M	atricula	Descriptif transactio	de la n en cours
		Liste des Travaux		Liste des encours o salariés	travaux et I'un ou plusieurs
Code Cde/Lig/Ind/Comp	Bon Date/Heure	Matricule/Abrégé	Temps Qté		
D 002963/001/000/0000 A 002963/001/000/0000	7 W00020803 15/09/20 7 W00020803 15/09/20	016 à 14:30 M250001 016 à 16:56 M250001	FRANCIS CAB	20,000	10,000
				1,000	10,000

La sortie de cet écran ne peut se faire qu'avec le mot de passe Atelier.

D

A/S

Code Début

N° Bon

Matricule

- Début d'opération. Le code Z (substitué au code D par programme) permet de faire démarrer un autre salarié sur le même bon sans imputer le temps machine sur l'OF mais seulement le temps salarié.
- Code Fin



Matricule

Fin d'opération. Le code A est utilisé pour les acomptes et le code S pour solder un bon. NB : le programme admet par commodité de refaire des acomptes après un solde afin de ne pas bloquer la saisie.





Nº Bon

+

S'il est saisi en tête de transaction, il donne des informations sur le bon concerné (encours, quantités produites, temps déjà engagé, etc...

Liste
 L
 Jour éventuel

Permet d'obtenir la liste des travaux du jour. Il peut être suivi d'un jour particulier. Si l'on a entré un code matricule juste avant, il limite les travaux à ce matricule.

- Encours
- R

Donne tous les encours à un moment donné avec le n° de bon, le code matricule, l'heure de début, etc...

Matricule
 M
 N° matricule

S'il est saisi en tête de transaction, il donne le ou les bons actuellement traités par le matricule demandé ainsi que les éventuels travaux qui lui ont été affectés par l'ordonnancement. Pour en démarrer un il suffit de taper un code D, A ou S. Le programme présente alors automatiquement le deuxième écran avec déjà le code transaction et le n° de bon. Cette méthode d'affectation préalable des travaux évite donc toute manipulation de papier.





Composé de 4 groupes (saisie des informations, affichage du bon, des encours et des codes disponibles)

Saisie des informations + affichag minimums concernant le	ge des informations bon saisi.	Codes disponibles pour saisie des informations complémentaires et affichage des éléments déià renseignés						
Infos du bon de travail (1 ^{er} b	oon du paquet)		Liste des EnCou	rs du bon				
	—— 999 - Lyon VAISE - Saisie (des travaux d'atelier——		— ' _ ¤ ×				
Edition Plugin	vendredi 16/09/1	6 12:11		V 🍝 O				
Liste (F3) N. C. Saisie simp. Imprimer Saisie val. Edition								
Ota Designation Code Artic	La Miss Fa Fab Dalai Dave		•	Lista das EnCours				
10.00 VELO VTT ENFANT BIKER	21/2016 22/2016			Liste des Eficours				
40VELO)	D 16/09/2016-10:00	M250001 FRANCIS CABR	EL 20,000				
No Cde Code Client Ref Cde Date Cde Poste Prec 002963-001-000 001000 17/05/2016 17/05/2016								
No Op Code Poste Tps Unit 00007 212000 2.000 H DECOUPE 2.000 H	Tps Alloue Mise En Rte 20.000 0.000							
Date Real. Matricule 14/09/2016 250001 Tps passe Qte Prod. 8.400 10.000 P S/A A W020803								
Code transaction A N° Bon	W00020803	T/C	Q 10 G					
Code M99925001 W00020803		Tps HM/HC	QTE Ho	rs Gamme				
		R	L P					
		Tps MRte HM	Qté Litige Ch	gt poste				
Entrer élément(s) ou badge matricule		X	BY					
Bon : W00020803 Poste :	212000	The próp HM	Oté Pobutéo Af	foot mach				
Lib : VELO VTT ENFANT BIKER	A/S: A	the high HM	Ale Rebuiee Al					
Délai Fab : 25/05/2016 Délai Livr	30/05/2016	V	UM					
Tps prévu : 20.000 Qté prévu	e: 10.000	Tos prévu HM	Engag, MP Ma	tricule				
Tps passé : 8.400 Qté produ	iite : 10.000	.po prova rim						
Client: 001000 Incidt.:		I/O	F					
		Incident	Contrôle N°	Lot OP				

Ex : le matricule 000001 débute le bon W020491

Qté		Désignation	Code Article		Mise en Fab	DébiPrv	Délai Ddé 1
20 P	VTT MO	ON TAGNE	(Plan:VTT)	а	2116	2216	
N' Q	1e	Code Client	T Réf. Cde Cit		24/05/16 Date Enreo, Cde	31/05/16 Poste -	
999 002928	001/000	101000 DUPOND			35 16/03/16	210000 /Mo	ntage
00004 21600	0	PEINTURE					
	_				1,0000 H	20,000	0,00
-Op Code	Poste				Tps Unit.—	-Tps Alloué I	vi. en Rte —— T
N Semane r	v Politage						·
			п л /				
The Daceá	Ote					ACRT	-
1por acce	and the						-
Tos Men. R	S/A	219001	SOUDURE			SOLD	F
							-
		W020491		Bon :			





FRANCIS CABREL M999250001

风 🖩 🛚 🎯	999 - Lyon VAIS	SE - Saisie des travaux d'atelier—		— • _ • ×
Edition Plugin	vendr	redi 16/09/16 12:21		ڻ 🔶 🗸
Liste (F3) N. C. Saisie simp. Imprimer Saisie va Edition	l al.			
Qte Designation Co 20.00 VTT MONTAGNE V	ode Article Mise En Fab De 21/2016 2 TT	22/2016		Liste des EnCours
No Cde Code Client Ref 002928-001-000 101000 DUPOND	Cde Date Cde Po 16/03/2016	oste Prec		
No Op Code Poste Tps 00004 216000 1.0 PEINTURE 1.0	s Unit Tps Alloue Mis 000 20.000 0.	se En Rte 0.000		
Date Real. Matricule Tps passe Qte Prod. 0.000 0.000 S/A W020491				
Code transaction D	N° Bon W00020491	T/C	Q/K G	
Code M99925001	W00020491	Tps HM/HC	QTE/Cpteur Hor	s Gamme
		R	L P	
		Tps MRte HM	Qté Litige Cho	at poste
Entrer élément(s) ou badge matricule		X	BY	
Bon : W00020491	Poste : 216000	Tos prép. HM	Qté Rebutée Affe	ect. mach.
Lib : VTT MONTAGNE	Als	/s:		
Délai Fab : 24/05/2016	Délai Livr : 31/05/2016			
Tpo popoá: 0.000	Qte prevue : 20.000	Tps prévu HM	Engag. MP Mat	ricule
Client: 101000	Incidt :	I/O	F Z	
		Incident	Contrôle N° I	_ot OP

> Entrée des informations :

- Un bon doit toujours être ouvert et fermé le même jour. Cas particulier des salariés travaillant en équipe de nuit : Pour un salarié qui pointe une fin avant 7H00 du matin dont le début est la veille après 18H00 on utilise le principe de la nuit, c'est-à-dire que les heures au-delà de minuit sont augmentées de 24 et enregistrées telles que dans les fichiers. Pour le générateur d'état ou la pointeuse, ces heures sont retraduites en heures réelles.
- Tout début de travail arrête automatiquement le ou les bons précédents en cours et toute sortie de fin de journée ou d 'équipe fait de même, c'est-à-dire que sous réserve que le paramètre correspondant l'autorise, le salarié n'a pas besoin de terminer son bon avant de partir de l'entreprise.
- Les arrêts salariés casse-croûte et repas seront déduits automatiquement lors du calcul du temps passé, soit à partir de l'arrêt pointeuse, soit à partir de l'arrêt paramétré (défini dans le code horaire), l'arrêt pointeuse primant sur l'arrêt paramétré.

Début et Fin des travaux :

Entrée du code **D** (Début) et **A** ou **S** (Fin) sur le premier écran. Prédisposition du curseur sur le champ **N° Bon** pour l'entrée du ou des numéros de bons.





Pour un Début, plusieurs bons successifs peuvent être entrés. Ces bons forment un paquet.
 La suppression de l'un d'eux est réalisée soit en le badgeant simplement une nouvelle fois, soit en utilisant la poubelle. Seules les informations du premier bon saisi sont affichées.

- Pour une Fin, l'entrée d'un bon le ferme ainsi que tous les bons de la série ou du paquet associé. Si plusieurs bons sont entrés, ils forment un paquet à postériori.

- Un n° bon non trouvé affiche un message d'anomalie (la suppression de ce message et de tous les messages d'anomalies rencontrés dans ce programme est faite automatiquement dès l'appui d'une touche au clavier ou avec la lecture d'un code barre quel qu'il soit).

- Si le code début est D et que le poste du bon saisi est un poste à temps machine, un contrôle est effectué pour ne jamais autoriser un même bon en cours pour un même matricule.

- Un pointage de fin sans début est autorisé. Il faudra simplement lui associer un temps forcé à l'aide des codes de saisie d'éléments divers vus plus loin.

- Rappelons que les hors-gammes sont toujours faits en fin d'opération (pas de Début).

L'entrée du code matricule termine la transaction et déclenche :

- Pour un Début :
 - La fin automatique du ou des bons en cours.
 - # dans le fichier BESOINS, ajout d'un enregistrement dans le fichier des ENCOURS et des TRAVAUX (concernant ce fichier, on ne conserve que deux mois complets d'historique).
 - Après enregistrement, retour au premier écran.
- \circ $\,$ Pour une Fin :
 - La saisie des éléments complémentaires (qté, HG, Tps total, etc...) doit être effectuée avant la saisie du matricule.
 - un contrôle d'existence du code matricule
 - Mise à jour du fichier BESOINS, alimentation des fichiers TEMPAS et TRAVAUX, suppression dans le fichier ENCOURS. Ces opérations sont effectuées sur le bon ainsi qu'éventuellement sur l'ensemble des bons appartenant au même paquet. NB : Une fin en A (acompte) sera physiquement enregistrée en « F » dans le fichier des travaux afin de permettre des tris sur le top de transaction. Ce « F » sera bien retranscrit en « A » dans les éditions du générateur d'état.

> Affichage du bon de travail:

Les informations du premier bon saisi ainsi que ses encours et la saisie des éléments divers sont présents sur la même fenêtre.

> Saisie des éléments divers :

□ **QUANTITE** : Q + quantité bonne produite ex : 100 pièces dont 3 rebuts \rightarrow Qté = 97 pièces

QUANTITE LITIGE : L + quantité à analyser ultérieurement.

Elle sera ressaisie en négatif lors de l'enregistrement de l'OP de reprise. ex : 100 p, 97 bonnes, 3 litiges : on pourra faire un acompte plus tard avec Temps = 0, Litige = -3, Rebut = 2, Bonne = 1. Les litiges doivent toujours finir par se régulariser dans la journée.





QUANTITE REBUTEE : B + quantité rebutée

Si la fiche incident du dossier commande est active les quantités rebutées sont intégrées avec un n° d'incident « RB ».

COMPTEUR : K + compteur machine

Recherche du même poste, éventuellement même machine (pour l'opération la plus proche dans le temps) et calcul de la différence avec le compteur précédent pour affecter à la quantité (NB : rebuts et litiges sont intégrés au compteur).

HORS GAMME : G + Code du poste de travail (21xxxx)

Les hors gammes sont des opérations non prévues à l'origine. Elles s'enregistrent sur n'importe quel bon de la gamme (le programme affecte le dernier n° de rang +1 et on ne conserve que les informations commande, produit et quantité commandée). Un temps total ou temps de préparation ou temps de mise en route ainsi qu'un numéro de poste doivent obligatoirement être associés à la saisie du hors gamme. On ne pointe pas de début mais uniquement un solde après réalisation. Le temps prévu est en principe à 0, mais peut être modifié avec le code « V »

- CHANGEMENT DE POSTE : P + numéro de poste (21xxxx) Permet de modifier le code du poste de travail (le paramètre 765 évite la mise à jour de BESOIN).
- **AFFECTATION MACHINE** : Y + code machine (26xxxx)

Permet de modifier le code de la machine pré-affectée dans la gamme ou bien de l'affecter lors de l'opération.

Si des salariés ont un poste (21) ou une machine (26) fixe, il faut les renseigner dans le fichier salarié pour qu'ils soient enregistrés automatiquement.

TEMPS TOTAL : T + temps passé en HHMM / C + Temps passé en HHCC
 T ou C seuls donne le temps calculé entre Début et Fin. Si un temps est donné, il prime sur le temps décompté.

Zone à saisir obligatoirement s'il n'y a pas de début (sauf si un temps de préparation neutre ou un temps de mise en route est renseigné).

TEMPS DE PREPARATION NEUTRE : X + temps en HHMM Même principe de calcul que Temps Total.

Ce temps n'est pas ajouté dans le fichier BESOIN. Il n'est affecté qu'au salarié mais il augmente le coût de l'opération.

Si aucun temps n'est noté après le code X, c'est le temps calculé qui est pris.

TEMPS DE MISE EN ROUTE : R + *temps en HHMM*

Même principe de calcul que *Temps Total*. Il affecte le temps salarié et le temps machine et sera noté dans la zone « dont mise en route ».

Si aucun temps n'est noté après le code R, c'est le temps calculé qui est pris.

TEMPS PREVU : V + *temps (temps obligatoire)* en HHMM

Permet d'ajouter un temps prévu (ex : dans le cas d'un hors gamme qui n'en a pas) ou de modifier le temps prévu existant.

INCIDENT : 2 possibilités :

I + numéro d'incident à 2 caractères (obligatoires – complétés à 2 positions éventuellement) + zone numérique (dans laquelle on peut mettre le temps perdu pendant l'incident par exemple) + 2 zones de libellés (30 car.).

L'incident est enregistré dans la fiche incident « n° 9 du dossier commandes » si elle est active.

O + *numéro d'incident à 2 caractères (obligatoires – complétés à 2 positions éventuellement).* Non enregistré dans la fiche incident. Le Code O peut être saisi sur un Début.





SORTIE MP : U + quantité MP +lot + dépôt + emplacement.

Quand on tape U, les quatre matières précédent l'opération dans la gamme sont affichées (récupération de tous les bons matières en amont jusqu'à l'opération précédente) avec le n° de série éventuel, leur quantité et leur lot, dépôt et emplacement. Les séries éventuelles sont traitées.

MACHINES AUTO :

Ce type de machine ne nécessitant aucun opérateur sauf pour les démarrer, il faut les pointer sur un salarié fictif « 9999 »

Ceci évite d'imputer du temps à un salarié précis.

□ HEURES DIVERSES (comité, ab. etc...) :

Elles seront pointées sur des commandes spéciales (999927/999928) afin d'éviter toutes répartitions de temps et de permettre de les isoler pour toutes analyses ultérieures. Elles mettent à jour la pointeuse.

- □ FORCER JOUR ET HEURE : J + JJMMAAAA et H+HHMM ou H+HH.MM Permet de forcer le jour et/ou l'heure. N'est utilisable qu'avec un mot de passe (même paramètre que celui utilisé pour le traitement du code « V » dans le programme de la pointeuse.
- □ **MATRICULE** : M + code salarié (obligatoire)

Il faut saisir le code salarié ou lire son badge pour terminer la transaction : l'écran revient au Début.

CONTRÔLE DE FABRICATION : F + quantité fabriquée

Le matricule doit avoir un code « V » (Viseur) dans le code Qualification de la fiche salarié. La quantité prise en compte est celle du « Q » si celle du F n'est pas renseignée et, à défaut des deux, on prend la quantité lancée.





5.7 Imputation des temps :

Le code ABC détermine le type d'imputation des postes. Les bons sont imputés par défaut en temps machine, mais un B noté dans le code ABC d'un poste entraînera l'imputation du bon en temps salarié.

Un salarié sur un bon



- B TEMPS SALARIE : Temps noté
- A TEMPS MACHINE: Temps noté

Plusieurs salariés sur le même bon



B – TEMPS SALARIE : Temps de chacun

A – TEMPS MACHINE : Tps du responsable (début en D) uniquement. Les tps des aides (début en Z) n'ont pas d'impact sur le tps machine
 NB : Si plusieurs D, le nouveau démarre automatiquement en Z.

Un salarié sur plusieurs bons (paquet)



 B – TEMPS SALARIE : Temps passé global réaffecté au prorata des temps prévus
 Ex : Tps prévu : BON1 = 1H00, BON2 = 2H00, BON3 = 3H00 Si pointage début de paquet = 8H00 et pointage Fin de paquet = 9H00 alors :

Tps BON1 =
$$1H00 * 1$$
 BON2 = $1H00 * 2$ BON3 = $1H00 * 3$

A – TEMPS MACHINE:

Temps noté sur chaque bon

- Les salariés prennent toujours le temps salarié (B) comme temps de travail
- Les OF prennent en principe le temps machine (A), mais les postes à temps manuels sont codifiés B en code ABC et donnent ainsi le temps salarié à l'OF.





 Les travaux continus lancés sur des machines automatiques seront notés avec le matricule fictif 9999

- les travaux divers (27/28) ne sont jamais répartis.

5.8 Analyse des temps salariés :

Etat graphique qui permet de consulter par jour la cohérence entre les temps pointés et les temps travaillés d'un salarié.

Un cumul chiffré par jour et par mois est également disponible.

🔽 📮 📱 —999 - Lyon VAISE - Analyse des Temps salariés —	■ □ ×
Edition Plugin	🗸 🍝 ଓ
↓ Microsoft Print to PDF ↓ ↓	
Edition	
Sélection Période Mois/Année 09/2016	~
MatriculeDe250001Image: BornéeImage: BornéeImage: BornéeImage: MultipleImage: BornéeImage: Bornée	







5.9 Générateur d'état :

Il donne accès aux informations concernant les travaux effectués et les temps passés. Il permettra aux utilisateurs d'éditer tous les états voulus sur le même principe que dans les autres modules de CEGID PMI.

A noter que le fichier des TRAVAUX contient les transactions de débuts et de fins d'opérations.

Exemple de générateur d'état :

0 🖻 🖻 0 —				999	9 - Lyon VAIS	E - Paramétrage Et	ats / Ecrans	
Edition		Microsoft Print	to PDF		-			
pprimer Dupliquer	Liste Zones Rei	101 1um. 🔤 💻 🚔	è	Imprimer Apercu	Génération			
Ed	ition	lm	pression	Données	Numéro ou	co Intitulé	TRAVALIX	
creation	au				Numero 02	in a dia dia dia dia dia dia dia dia dia d	TRAVAUX	
					(Options		
hemin	chier					Menu AT	v	
						Fichier Codes horaires	*	
rientation			Macro Cu	mulé		Pointages Traces		
Automatique		V	Jointure			EnCours		
			Affichage classique			Travaux		
						Non conformités		
						Demandes d'achats Colisages Cdes		
mps à sélectionner	¢	¢			\$	l¢		
14 Matricule	14 Nu	n Libellé Matricule	Col. Lng. Dec -	Ti Tot. Saut Sel.	Ventil De	A		
16 Qt PF prev	15	Nom Matric	10 20 0				0 Oui	
17 Tps réalis	18	Tps prévu Tps réalis	15 11 3 20 11 3				0 Oui 0 Oui	
19 Tps Mach.	13	Code Trans	25 1 0				0 Oui	
20 Tps Sal.	10	Date Jr Code Poste	30 8 0 2 35 18 0	0	01/01/2016	31/12/2016	1 Oui 0 Oui	
22 Lib Poste	22	Lib Poste	40 40 0				0 Oui	
23 Incident	28	Qté Prod. Incident	45 11 3 50 02				0 🔻	
25 Compteur								
					999	- Lvon VAISE -	Edition des Etats	7
Edition								
A Numéro	0460	Cumulé	Microsoft Print	to PDF	7			
Choix	Liste a l'ecran	J		<u>ا</u>	-			
Liste	Etat	<u> </u>		raccion				
Edition	TRAVAUX		imp	ression				
elections								
Sélection								
Date Jr	De 20160101							[
	à 20161231							
-								
Ordre Matri	cuie				A		•	
		Nom Matric	7 Tps prévu 🔧	Tps réalis 🔌	Date Jr	Code Poste	Y Lib Poste	Y Qté Prod. 🔧
000001		1	30,017	0,017	13/00/2016	211000	DECOURS	30,000
	SALARIE SALARIE	1	0,017	0,000 D 0,017 A	13/09/2016	211000	DECOUPE	30,000
250001	2	0.005	68,400	8,400			250005-	50,000
	FRANCIS	CABREL	20,000	0,000 D	14/09/2016 14/09/2016	212000	DECOUPE	10,000
	FRANCIS	CABREL	20,000	0,000 D	15/09/2016	212000	DECOUPE	0,000
	EDANCIS	OADDEL	1 500					
~		CABREL	1,500	1,500 A	15/09/2016	212000	DECOUPE	10,000





BESOIN Préfixe : BE

Affectation du # lors de la transaction Début. Affectation du A ou S + temps + matricule + machines de réalisation lors de la transaction de Fin.

• **TEMPAS** Préfixe : BE

		RANG		СНАМР	DESCRIPTION	FORMAT
Clé	(07	001	BEKTSOC	Code Société	Texte (3)
		07	002	BEKTNUMERO	Numéro de Commande	Texte (6)
	J	07	003	BEKTLIGNE	Ligne Origine Commande	Texte (3)
		07	004	BEKTINDPSF	Ligne Indice PSF	Texte (3)
		07	005	BEKTNOCOMP	Numéro de Composant	Texte (5)
		07	006	BEKNRANG	Rang indice pour clé unique	Entier

Alimenté à chaque transaction de Fin

• TRAVAUX Préfixe : BE

Même tracé que TEMPAS. Alimenté à chaque transaction de Début et de Fin. On ne conserve que deux mois complets d'historique.

• ENCOURS Préfixe : BE

	Clé							
07	001	BEKTSOC	Code Société	Texte (3)				
07	006		Rang indice pour clé unique	Entier				
07	065	BEKTMATRI1	Matricule 1	Texte (6)				

Même tracé que TEMPAS (seule la clé est différente). Alimenté à chaque transaction de Début et supprimé à chaque transaction de Fin.



MANUFACTURING

En vertu de l'article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle sont autorisées :

« Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ». Par conséquent, conformément aux dispositions de l'article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle : « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. » Le non-respect de ces dispositions entrainera l'application des sanctions prévues aux articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.



Yourcegid, c'est pour vous, ça vous ressemble.